



Numéro de compte B2B Banque du client :

1. Renseignements sur le client
Table with 3 columns: Field, Prénom, Initiale. Rows for Nom de famille and Nom de famille du détenteur du compte conjoint.

2. Renseignements sur les débits préautorisés (DPA)

Form with checkboxes for: Versement unique sur mon prêt, Modifier la date de mon prochain versement régulier, and Modifier le montant de mon versement régulier.

Remarque : Les montants des versements variables sont fixés pour l'année civile en cours. Les montants seront rajustés pour la prochaine année civile.

3. Directives de placement sur les DPA (applicables seulement pour les prêts investissement)

Form with checkboxes for: Personnel, Entreprise, Dépôt régulier, Directives actuelles, Nouvelles directives, Fréquence, and Dépôt unique.

Remarque : Les montants des versements variables sont fixés pour l'année civile en cours. Les montants seront rajustés pour la prochaine année civile.

4. Renseignements bancaires (veuillez joindre un spécimen de chèque au formulaire)

Form with checkboxes for: Modifier les renseignements bancaires relatifs aux versements réguliers, Utiliser les renseignements bancaires au dossier, etc.

Si le chèque joint est un chèque d'un compte conjoint au nom du/des Titulaire(s) et d'un autre co-titulaire dont la signature est requise pour les retraits effectués au compte, tout co-titulaire qui n'est pas Titulaire ou Co-titulaire de cette demande doit signer l'autorisation qui suit:

Signature du co-titulaire du compte _____ Date (jj/mm/aaaa) _____

5. Signatures et autorisation

- 1. En apposant ma/notre signature sur le présent formulaire, j'autorise/nous autorisons B2B Banque à débiter le compte détenu auprès de l'institution financière indiquée sur cette demande des montants indiqués et selon la fréquence précisée.
2. Par la présente, je renonce/nous renonçons aux exigences de préavis qui sont prévues par la règle H1 de Paiements Canada concernant les montants et les dates des DPA dans mon/notre compte et les changements apportés à ces montants et à ces dates.
3. J'accepte/Nous acceptons que les renseignements qui figurent sur le présent formulaire soient divulgués à l'institution financière, dans la mesure où la divulgation de ces renseignements est directement liée à l'application adéquate des règles applicables pour les débits préautorisés et qu'elle est nécessaire.
4. B2B Banque est autorisée à accepter les modifications apportées à la présente demande par mon/notre courtier ou mon/notre conseiller conformément aux politiques de B2B Banque.
5. Je confirme/Nous confirmons que toutes les personnes dont la signature est requise pour que les opérations effectuées dans le compte bancaire précisé dans la section 4 soient autorisées ont signé le présent document.
6. Je peux/Nous pouvons modifier ces instructions à tout moment, dans la mesure où B2B Banque reçoit un avis par la poste ou par télécopieur au moins dix jours ouvrables avant l'entrée en vigueur des modifications.
7. J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord.
8. Je peux/Nous pouvons communiquer avec B2B Banque à l'adresse 199 rue Bay, bureau 600 CP 279 SUCC Commerce Court Toronto ON M5L 0A2 ou appeler au numéro sans frais 1.866.884.9407.
9. Je reconnais et je confirme/Nous reconnaissons et nous confirmons que je dois/nous devons payer les frais engagés si les débits ne peuvent être effectués en raison d'une insuffisance de provisions ou pour toute autre raison dont je suis/nous sommes responsables.
10. J'ai/Nous avons exigé que ce formulaire de demande ainsi que tous les documents qui s'y rapportent soient rédigés en français.

Le soussigné autorise le traitement des directives indiquées. Mon/Notre institution financière est autorisée à traiter chaque débit comme si j'avais/nous avons émis un chèque autorisant ces versements et ces débits.

Signature du client _____ Date (jj/mm/aaaa) _____ Signature du client _____ Date (jj/mm/aaaa) _____

Instructions sur la façon de remplir le présent formulaire

			Télécopieur : 416.947.9476 ou 1.866.941.7711		
199 rue Bay, bureau 600			Demande de modification des débits préautorisés		
CP 279 SUCC Commerce Court			Veuillez remplir, signer et envoyer par courriel à prepostfinancement@b2bbanque.com		
Toronto ON M5L 0A2			REMARQUE: Veuillez indiquer le numéro du prêt dans la ligne d'objet.		
Numéro de compte B2B Banque du client :					
1. Renseignements sur le client					
Nom de famille		Prénom		Initiale	
Nom de famille du détenteur du compte conjoint (s'il y a lieu)		Prénom		Initiale	
2. Renseignements sur les débits préautorisés (DPA)					
<input type="checkbox"/> Versement unique sur mon prêt					
Retirer _____ \$ du compte bancaire		<input type="checkbox"/> Modifier le montant de mon versement régulier au montant suivant, à partir de la date de mon prochain versement _____ \$			
Indiqué à la section 4 le _____ et imputer ce montant à mon prêt. (j/m/m/aaaa)		Remarque : Les changements aux montants variables des paiements d'intérêts seulement sont définis pour le reste de l'année civile en cours. Les montants seront recalculés pour la prochaine année civile.			
<input type="checkbox"/> Modifier la date de mon prochain versement régulier à la date suivante _____ (j/m/m/aaaa)					
<input type="checkbox"/> Autre: _____					
Remarque : Les montants des versements variables sont fixés pour l'année civile en cours. Les montants seront rajustés pour la prochaine année civile.					
3. Directives de placement sur les DPA (applicables seulement pour les prêts investissement)					
<input type="checkbox"/> Personnel <input type="checkbox"/> Entreprise		<input type="checkbox"/> Dépôt unique		Retirer _____ \$ du compte de banque indiqué à la section 4 le _____ et déposer ce montant dans mon compte B2B Banque.	
<input type="checkbox"/> Dépôt régulier <input type="checkbox"/> Directives actuelles <input type="checkbox"/> Nouvelles directives		Remarque : Les montants des versements variables sont fixés pour l'année civile en cours. Les montants seront rajustés pour la prochaine année civile.			
Retirer _____ \$ du compte bancaire indiqué à la section 4 selon la fréquence ci-dessous, et déposer ce montant dans mon compte B2B Banque.		<input type="checkbox"/> Modifier le montant indiqué dans mes directives actuelles au montant suivant _____ \$			
Fréquence: <input type="checkbox"/> Directives actuelles <input type="checkbox"/> Nouvelles directives		Date d'entrée en vigueur _____ (j/m/m/aaaa)			
Date d'entrée en vigueur _____ (j/m/m/aaaa)		<input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Toutes les deux semaines <input type="checkbox"/> Hebdomadaire			
<input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Toutes les deux semaines <input type="checkbox"/> Hebdomadaire		<input type="checkbox"/> Deux fois par mois _____ et _____ jour de chaque mois			
<input type="checkbox"/> Deux fois par mois _____ et _____ jour de chaque mois		Remarque : Les montants des versements variables sont fixés pour l'année civile en cours. Les montants seront rajustés pour la prochaine année civile.			
4. Renseignements bancaires (veuillez joindre un spécimen de chèque au formulaire)					
<input type="checkbox"/> Change banking information for scheduled payments		<input type="checkbox"/> Change banking information for a one time payment			
<input type="checkbox"/> Use banking information on file		<input type="checkbox"/> VOID cheque attached			
Institution financière		Adresse de la succursale			
Numéro de transit		Numéro de banque		Numéro de compte	
Si le chèque joint est un chèque d'un compte conjoint au nom d'un titulaire(s) et d'un autre co-titulaire dont la signature est requise pour les retraits effectués au compte, tout co-titulaire qui n'est pas titulaire ou Co-titulaire de cette demande doit signer l'autorisation qui suit.					
Signature du co-titulaire du compte		Date (j/m/m/aaaa)			
5. Signatures et autorisation					
1. En apposant ma/mon signature sur le présent formulaire, j'autorise/nous autorisons B2B Banque à débiter le compte déposé auprès de l'institution financière indiquée sur cette demande des montants indiqués et selon la fréquence précisée. J'accepte/nous acceptons que les versements soient effectués par débit/autorisation ou par retraits électroniques ou de toute autre manière que pourra établir B2B Banque.					
2. Par la présente, je renonce/nous renonçons aux exigences de preuve qui sont prévues par la règle H1 de Paiements Canada concernant les montants et les dates des DPA dans mon/mon compte et les changements apportés à ces montants et à ces dates. Je reconnais/Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire de la présente autorisation de DPA et je renonce/nous renonçons expressément au droit de recevoir toute autre forme de confirmation d'autorisation de DPA avant la tenue du premier DPA.					
3. J'accepte/Nous acceptons que les renseignements qui figurent sur le présent formulaire soient divulgués à l'institution financière, dans la mesure où la divulgation de ces renseignements est directement liée à l'application adéquate des règles applicables pour les débits préautorisés et qu'elle est nécessaire.					
4. B2B Banque est autorisée à accepter les modifications apportées à la présente demande par mon/mon courtier ou mon/mon conseiller conformément aux politiques de B2B Banque.					
5. Je confirme/Nous confirmons que toutes les personnes dont la signature est requise pour que les opérations effectuées dans le compte bancaire précité dans la section 4 soient autorisées ont signé le présent document.					
6. Je peux/Nous pouvons modifier ces instructions à tout moment, dans la mesure où B2B Banque reçoit un avis par la poste ou par télécopieur au moins dix (10) jours ouvrables avant l'entrée en vigueur des modifications. Je peux/Nous pouvons annuler le présent accord à tout moment, dans la mesure où B2B Banque reçoit un avis par la poste ou par télécopieur au moins trente (30) jours ouvrables avant l'entrée en vigueur de l'annulation. Pour obtenir une copie du formulaire d'annulation ou pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de mon/mon droit d'annuler un accord de débit préautorisé, je peux/nous pouvons consulter mon/mon institution financière ou visiter le site Web de Paiements Canada à paiements.ca. B2B Banque peut annuler le présent accord conformément aux règles de Paiements Canada.					
7. J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur mes/droits de recours, je peux/nous pouvons communiquer avec mon/mon institution financière ou visiter paiements.ca.					
8. Je reconnais et je confirme/Nous reconnaissons et nous confirmons que je/doit/nous devons payer les frais engagés si les débits ne peuvent être effectués raison d'une insuffisance de provisions ou pour toute autre raison dont le soussigné/soussignées est/est responsable.					
9. J'ai/Nous avons noté que ce formulaire de demande ainsi que tous les documents qui s'y rapportent sont rédigés en français.					
10. Le soussigné autorise le traitement des directives indiquées.					
Mon/Notre institution financière est autorisée à traiter chaque débit comme si j'ai/avons autorisé un chèque autorisant ces versements et ces débits.					
Signature du client		Date (j/m/m/aaaa)		Signature du client	
Date (j/m/m/aaaa)		Date (j/m/m/aaaa)		Date (j/m/m/aaaa)	
VOIR AU VERSO		Page 1 de 1		618-03-190F (27/03/2024)	

Non applicable pour les RER immobilisés, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les FRRP, les FRVR et les REIR.

Méthode de transmission

Envoyez par courriel, télécopieur ou courrier à B2B Banque. B2B Banque n'est pas responsable des transactions en double si la demande est envoyée plus d'une fois.

Numéro de compte

Indiquez le numéro du compte B2B Banque du client.

Renseignements sur le client

Inscrivez le nom du client.

Renseignements sur les débits préautorisés (DPA)

DPA personnel : Les fonds sont prélevés du compte du tireur pour le règlement, entre autres, de dons de bienfaisance, cotisations de placements auprès d'un non-membre, paiements d'hypothèques, factures de services publics, primes d'assurance, cotisations, impôts fonciers, cartes de crédit, marges de crédit, prêts, et autres services ou biens de consommation.

DPA d'entreprise : Les fonds sont prélevés du compte du tireur pour le règlement de biens et services liés à des activités commerciales ou de l'entreprise, y compris, entre autres, les paiements entre franchisés et franchiseurs, distributeurs et fournisseurs, fabricants et revendeurs.

DPA pour virement de fonds : Lorsque le tireur est aussi le bénéficiaire. Les fonds sont prélevés du compte du tireur auprès d'une institution membre aux fins de virement à un autre compte dont il est titulaire auprès d'un autre membre, y compris entre autres, un régime enregistré d'épargne et des fonds communs de placement.

Remplissez la section 2 si votre client souhaite commencer à effectuer des DPA sur un compte existant ou s'il souhaite apporter des modifications à un DPA. Indiquez la fréquence requise et la date d'entrée en vigueur. Si ces renseignements ne sont pas indiqués, les DPA seront établis pour le prochain versement prévu (tous les mois pour les prêts investissement). Un spécimen de chèque tiré sur le compte personnel du client et sur lequel son nom est imprimé doit être joint au formulaire (sur une autre page) pour qu'un nouveau DPA soit établi ou pour que les renseignements bancaires soient modifiés.

En ce qui concerne les distributions en espèces sur les prêts investissement, cette option n'est pas offerte pour les prêts investissement 100 % sans appel de marge avec versements d'intérêts seulement.

Directives de placement sur les DPA

Indiquez le code du fonds commun de placement (obligatoire), le numéro de compte du fonds commun de placement et le montant ou le pourcentage de chaque achat. Cette section n'est applicable que pour les prêts investissement.

Renseignements bancaires

Inscrivez les renseignements sur le compte bancaire du client à partir duquel il souhaite que les opérations de crédit indiquées soient effectuées. Un spécimen de chèque tiré sur le compte personnel du client et sur lequel son nom est imprimé doit être joint au formulaire (sur une autre page) pour qu'un nouveau DPA soit établi ou pour que les renseignements bancaires soient modifiés. Si le spécimen de chèque concerne un compte conjoint aux noms du client et d'une autre personne dont la signature est exigée pour effectuer des retraits du compte à débiter, tout co-titulaire qui n'est pas titulaire du compte B2B doit signer la section 4 du présent formulaire.

Signatures et autorisation

La date ainsi que les signatures du client ou du signataire autorisé, le cas échéant, et du conseiller sont obligatoires sur ce formulaire. Le numéro du courtier ou du conseiller est également obligatoire afin de garantir que la commission et les frais de service sont crédités correctement, s'il y a lieu.